

---

CIN-2340 — L'ÉCRITURE DU FILM

---

### Renseignements généraux

Horaire du cours: Vendredi 8h30 à 11h20

### Objectifs du cours

- Examiner la scénarisation de films de fiction
- Écrire un court métrage de fiction de 10 à 15 minutes
- Analyse des outils (logiciels, formats), des étapes et des pratiques qu'emploie le scénariste

### Contenu du cours

Dans le cadre du cours, chaque étudiant.e devra développer et écrire un scénario de fiction d'un maximum de quinze (15) minutes. L'écriture sera segmentée selon les étapes reconnues dans l'industrie cinématographique québécoise et canadienne :

- Synopsis (court et long)
- Scène-à-scène
- Première version dialoguée
- Deuxième version
- Polissage final

Le formatage standard sera enseigné et les versions dialoguées des scénarios devront être présentés dans ce format. Chaque étudiant.e devra écrire son propre scénario. Ceux-ci devront aussi être présentés en classe durant des ateliers de groupe où toutes les composantes (structure et progression narrative, tension dramatique, développement des personnages, dialogues, etc.) seront analysées.

### Mode d'évaluation

Comme lors du développement d'un scénario professionnel, le travail en cours devra être remis pour analyse et discussion à chaque étape. La note de session sera répartie de la façon suivante :

- Synopsis (court et long) : 10%
- Scène-à-scène : 15%
- Première version dialoguée : 30%
- Deuxième version et polissage final : 25%

Jusqu'à 40% de la note à chaque étape sera attribuée pour la qualité du français (langue et discours).

20% de la note de session sera attribuée pour la participation en classe aux discussions et aux ateliers.

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

---

#### Échelle de conversion de notes (1<sup>er</sup> cycle)

<b>Excellent :</b>	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	<b>Passable :</b>	D+ = 61-64	D = 55-60
<b>Très bon :</b>	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	<b>Insuffisant :</b>	E = 0-54	
<b>Bon :</b>	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			